

## Effets et mesures liées à l'introduction de la taxe au sac à Sainte-Croix

*Depuis plusieurs années, la commune de Sainte-Croix, dans le canton de Vaud, a basé sa politique de tri des déchets sur la communication et le service à la population. En 2009, elle a complètement revu sa démarche par l'introduction d'une taxe sur les déchets, en prévoyant parallèlement la redistribution des revenus supplémentaires. Une baisse considérable des incinérables s'est immédiatement produite. M. Martin, Municipal en charge des déchets, présente le modèle choisi.*

Depuis longtemps, la commune de Sainte-Croix a mis l'accent sur la communication. La population est régulièrement informée et sensibilisée par des annonces dans le journal local ainsi que par un calendrier tout-ménage sur la nécessité et les possibilités de tri qui lui sont offertes, notamment la nouvelle déchèterie construite dans un endroit centré, facilement accessible et ouvert cinq jours et demi par semaine.

L'introduction de la taxe sur les déchets nous a toutefois amenés à revoir notre démarche en améliorant le service à la population. Les moyens financiers dégagés nous ont permis de créer un poste d'ambassadeur du tri à 50%, mettant à la disposition de la population, entreprises et commerces une personne apte à les conseiller sur les solutions les plus appropriées à leurs problèmes. Ce collaborateur a aussi la responsabilité de veiller au bon ordre et à la logistique de désapprovisionnement des points de collectes.

Les tournées de ramassage des inci-

nérales ont été supprimées au profit d'écopoints qui offrent la possibilité de déposer les incinérables, les compostables et le verre, voire dans quelques cas un ou deux autres objets. Ce service est apprécié par la population, qui n'a plus la contrainte des horaires précis pour déposer les sacs à ordures. Une antenne de la déchèterie principale est également disponible au centre du village de Sainte-Croix. Elle n'offre toutefois pas la possibilité de recevoir toute la panoplie des déchets.

Ces différentes mesures nous ont permis d'optimiser le tri des déchets. Toutefois, la plus spectaculaire a été l'introduction de la taxe sur les ordures ménagères, pratiquée dans le cadre du périmètre STRID sur la base de sacs officiels taxés. Les quantités ont chuté de plus de 45% dès sa mise en vigueur en 2009 et se sont stabilisées en 2010. Cela montre s'il en était encore besoin qu'une politique soutenue d'information et une offre de qualité dans la collecte et le tri des déchets ne suffisent pas à op-

timiser le tri, mais qu'il faut, en plus, des mesures incitatives fortes si l'on veut un résultat probant.

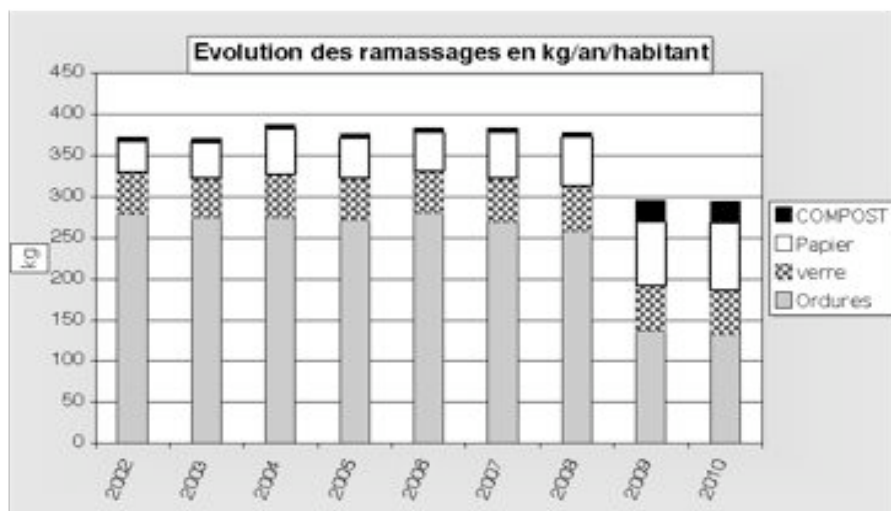
Les buts de la taxe étant avant tout l'incitation au tri et l'application de la loi du pollueur-payeur, il a été politiquement décidé de redistribuer le surplus des revenus, après déduction des frais liés à l'introduction de l'ambassadeur du tri et à différentes mesures. Ainsi, les impôts ont été parallèlement abaissés de deux points, la taxe non pompier abandonnée, l'aide complémentaire communale AVS augmentée et une allocation familiale communale introduite.

Cette allocation est une spécialité locale, mise en place afin d'alléger l'effet de la taxe sur les déchets pour les familles. Elle est attribuée sous forme de bons d'achats à faire valoir auprès des entreprises et commerces locaux. L'avantage de cette méthode est la redistribution directe aux familles d'aides financières qui profitent également à l'économie locale. Ainsi chaque famille touche pour 150.- francs de bons par enfant dans le ménage.

La gestion des déchets est toujours un dossier politiquement, économiquement et écologiquement difficile. Les options prises par la commune de Sainte-Croix sont le fruit d'un travail sur le long terme, accompli avec un engagement remarquable par les services communaux au terme de longues discussions entre les acteurs politiques afin de trouver un consensus acceptable. Après deux ans d'expérience, la Municipalité est satisfaite du résultat et de l'acceptation de sa politique par les milieux concernés.

Luc Martin

Municipal en charge  
des déchets, Sainte-Croix  
luc-martin@bluewin.ch



*Depuis l'introduction de la taxe au sac en 2009, la quantité de déchets a diminué et la quantité de papier et de compost a augmenté, signe d'un meilleur tri des déchets.*